



DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

VILLE DE TARASCON

ARRONDISSEMENT D'ARLES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 avril 2017**

L'an deux mille dix-sept et le 26 avril, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 18 avril 2017, s'est réuni à 18 H 30, en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien LIMOUSIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : trente trois

ETAIENT PRESENTS : M. LIMOUSIN, Maire, M. BOUILLARD, Mme MACCHI, Mme MADELEINE, M. OUVRARD, Mme MASSIASSE, M. DEMISSY, Mme. PLANTEY, M. MONTAGNIER, Adjoint, Mme VICINI CARGNINO, Mme. FERRER, M. PORTELA, Mme QUILLE-JACQUEMOT, M. LUPERINI, Mme CHARRY, M. BOURMEL, Mme VIVIANI, Mme. Arlette LECLERE, Mme ANDRE, M. RIOUSSET, Mme BOURGUES, M. LE MARREC, Mme LAUPIES, M. GIMENEZ, M. DESEUR, M. BERNARD, Mme AMAR, Mme. RAYNAUD, M. LUYAT, conseillers municipaux.

CONSEILLERS ABSENTS AYANT DONNE MANDAT DE VOTE :

Mandant	Mandataire	Date de la procuration
M. GUYOMARD	M. LIMOUSIN	04/04/2017
M. CORREARD	M. BOUILLARD	14/04/2017
Mme. VINCENT	Mme VICINI CARGNINO	25/04/2017
Mme SABATINI	Mme LAUPIES	26/04/2017

SECRETARE DE SEANCE : Mme Aude PLANTEY, adjointe au Maire

N°36/2017

Rapporteur : M. Lucien Limousin, Maire

Objet : **Changement de dénomination de « Tarascon » en « Tarascon en Provence »**

Nomenclature : 9.4 (vœux et motions)

Considérant le rapport suivant :

La Ville de Tarascon possède des identités historiques et culturelles qui ont fondé l'évolution administrative de son nom. Ainsi, ce nom n'est pas demeuré le même au cours de l'histoire mais a changé, au gré des régimes politiques et des volontés des habitants de ladite cité.

Les mentions historiques ou littéraires sont révélatrices de ce fait incontestable. *Tarusco* dans l'Antiquité, *Tharasco* au Moyen Age, *Tarascon* sous la Révolution française. C'est au cours du XIXe siècle que le nom évolue simplement en « Tarascon en Provence ».

Dans les faits, c'est la simple appellation de « *Tarascon en Provence* » qui est couramment employée afin de la distinguer de « Tarascon-sur Ariège » comme nous le trouvons encore sous la plume de l'écrivain Alphonse Daudet.

Fort de ces éléments historiques, politiques et culturels, la dénomination de *Tarascon en Provence* constitue aujourd'hui une pratique langagière des habitants et de nombreuses personnes extérieures à la commune. Cette dénomination permet de lier la reconnaissance immédiate de la cité et sa simple localisation géographique dans le Sud-Est de la France, et non en Ariège.

Par ailleurs, cette dénomination unit le nom de Tarascon à celui de la région dont elle fut co-capitale avec Aix-en-Provence. Le nom de celle-ci a lui-même évolué dans ce même sens : *Aquae Sextiae*, la cité des eaux de Sextius est devenue aujourd'hui Aix-en-Provence. La cité du roi René, duc d'Anjou et comte de Provence veut ainsi faire valoir cette logique historique et administrative.

Au-delà d'une simple approche liée au nom touristique de la Provence, il s'agit de faire évoluer le nom de *Tarascon* et de mettre en adéquation la pratique administrative et la pratique sociologique.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

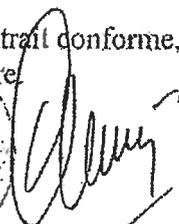
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ.**

Article 1 : **APPROUVE** la demande de changement de nom de « Tarascon » en « Tarascon-en-Provence ».

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune, tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré le jour, le mois et an ci-dessus

Ont signé au registre le Maire et les membres présents à la séance

Pour extrait conforme,

Maire

Lucien LIMOUSIN